

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 500 219

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

N° 81 03047

(54) Cache-fiches.

(51) Classification internationale (Int. Cl.º). H 01 R 13/44.

(22) Date de dépôt..... 17 février 1981.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 33 du 20-8-1982.

(71) Déposant : CHALCOU Marlène, résidant en France.

(72) Invention de : Marlène Chalcou.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire :

La présente invention se rapporte à un système de cache pour recevoir des fiches mâles et empêcher leur introduction dans la fiche femelle.

Afin d'établir le contact électrique nécessaire au fonctionnement des appareils électriques de tout genre, on utilise des fiche mâles.

5 Cette invention a pour objet d'interdire l'usage d'un appareil électrique pendant un temps variable, par emprisonnement de la fiche mâle empêchant d'établir le circuit électrique nécessaire au fonctionnement de l'appareil considéré.

Les dispositifs de cache connus, empêchant l'emploi d'appareils électriques ménagers se bornent habituellement à les isoler ou à en interdire l'accès au moyen d'armoire de type "rack" ou de clef incorporée au meuble de l'appareil : téléviseur par exemple.

Ce dispositif doit être de construction simple. Il est essentiellement caractérisé par le fait qu'il est constitué par un boîtier moulé en 15 résine de synthèse identique au matériau de fabrication des fiches courantes. Le boîtier est perforé pour assurer une ventilation suffisante.

Les deux parties identiques du boîtier sont réunies par une charnière ou une rainure formée par une décroissance d'épaisseur du matériau de moulage. A l'opposé de la charnière, un petit clapet moulé, ferme le boîtier par 20 simple pression. Pour l'ouvrir, il suffit de presser en tirant sur les deux bords du boîtier, au niveau du clapet.

L'interdiction ne sera réalisée que par l'usage d'un petit cadenas à combinaisons de préférence, introduit dans les deux anneaux insérés dans la masse du boîtier, et dans la partie médiane des bords des deux recep- 25 tacles.

Pour répondre aux différentes possibilités de forme des fiches mâles, le boîtier se présente sous deux formes. L'une parallélépipédique pour les fiches plates courantes avec une sortie de fil située au milieu du côté opposé à la base et dans l'axe de fermeture des deux parties du boîtier.

30 L'autre cubique pour les fiches cylindriques, avec une sortie de fil située dans le plan et au sommet de la rainure ou charnière articulant le boîtier.

L'intérieur du cache comporte une cavité centrale destinée à épouser vaguement la forme de la fiche. L'espace laissé autour de la cavité est occupé par de petites lamelles formant saillies semi-rigides, du même matériau que la masse du boîtier et prises dans celle-ci. Ces saillies souples sont destinées à maintenir la fiche et le fil en position stable dans le cache quelque soit la taille de la fiche (à usage domestique). Le fil en position stable doit assurer un bon fonctionnement de la fiche et partant de l'appareil auquel il est relié.

- 2 -

Le dispositif de cache, objet de l'invention peut être utilisé dans tous les cas où l'on veut soustraire à l'usage, ou interdire l'accès d'un appareil électrique domestique ou non pendant un temps plus ou moins long.

La mise en fonctionnement de l'appareil se fait de façon simple, rapide et pratique. Le cache fiche pourrait en cas de nécessité être coupé au niveau de la sortie du fil et le remplacement de la fiche est immédiat. L'appareil est donc vite remis en fonctionnement, ce qui ne l'est pas en cas de perte de clef d'une armoire ou d'un téléviseur.

Le cache fiche mâle peut être utilisé dans tous les foyers, sur toutes sortes d'appareils et principalement sur des appareils d'une certaine importance matérielle et financière du type téléviseur, interdit aux enfants par intermittence, chaîne Hi-Fi, orgues et instruments électriques et électroniques ne comportant pas de clef incorporée au meuble.

Ce cache fiche mâle peut être utilisé dans un domaine plus technique, en vue de protéger l'appareil lui-même d'une erreur possible de branchement sur un courant inadéquat, plus particulièrement dans le milieu hospitalier dans le laboratoire ou l'industrie médicale, pharmaceutique chimique, mécanique etc...

Une application du cache fiche mâle est de protéger tout raccord obtenu par assemblage de fiches mâle et femelle pour constituer une rallonge.

Le cache fiche mâle devient avec un deuxième orifice de sortie de fil, opposé au premier, un dispositif de protection, de sécurité et de confort, à double usage.

Le confort pour les ménagères et ceux qui emploient ces rallonges, c'est d'avoir une plus grande fixité de l'accouplement des fiches et un travail plus aisé.

Dans cette application, seul le clapet est utilisé comme moyen de fermeture du boitier.

REVENDICATIONS

1. - Dispositif de cache pour fiches mâles caractérisé par le fait qu'il est constitué par un boitier moulé en résine de synthèse comme les fiches mâles courantes, et d'un fermeoir à clapet auquel on adjoint un petit cadenas à combinaisons de préférence.
- 5 2. La cavité intérieure étant tapissée de saillies semi-rigides pour permettre la stabilité de l'ensemble et augmenter au besoin la capacité du boitier.
- 10 3. - Dispositif de cache pour fiche male selon la revendication 1. caractérisé en ce que le moyen d'interdire le fonctionnement d'un appareil électrique est le blocage de la fiche au moyen d'un clapet et d'un cadenas évitant l'usage d'une serrure et d'une clef sur un meuble.
- 15 4. - Dispositif de protection et de sécurité selon la revendication 1. caractérisé en ce qu'il concerne l'application à un raccord fiche mâle - fiche femelle.
- 20 5. - Dispositif de protection et de sécurité selon la revendication 1 et 2 caractérisé par le fait que le boitier porte des perforations pour l'aération.
- 25 6. - Dispositif de protection, sécurisé et confort selon la revendication 1. caractérisé par les saillies semi-rigides qui tapissent le contour de la cavité destinée à recevoir la fiche et maintiennent le fil de part et d'autre de l'accouplement des fiches, en un système fixe et stable.